

Décision Générale colonial

Décision n° 66-446-1934 Divers.

n° 66-446-1934

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 24 janvier 1934
Numéro JO n° 446 du 01/01/1934	Date du numéro 1 janvier 1934

TEXTE INTÉGRAL

les nommées Fatma Bourhnane et Aïcha Daoud recevront une allocation journalière de 4 francs à partir du 1er janvier 1934.